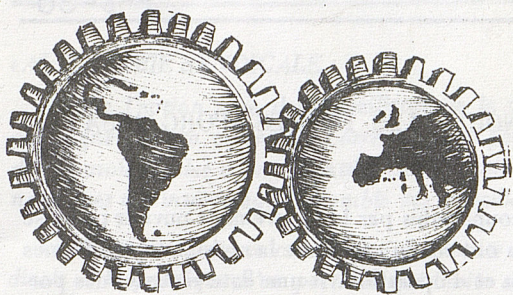


1979 / mic

Supplément à CIAL-ALAI

BI-MENSUEL

Prix au Numéro 5FF



BIOSAL

Bulletin D'Informations Ouvrières et Syndicales de L'Amérique Latine

Bul. N° 8

30 avril 1979



ANNEE 1

Escalade de la Répression Anti-Syndicale au Guatemala

Dans l'espace de seulement deux semaines, au mois de janvier dernier, le Venezuela a reçu deux demandes d'asile politique de la part de dirigeants syndicaux guatémaltèques, fait révélateur du niveau qu'a atteint la répression contre le mouvement syndical dans ce pays d'Amérique Centrale. Il s'agit de Marco Antonio Figueroa, dirigeant du Conseil des organismes des Travailleurs de l'Etat (CETE), organisation dissoute, et du secrétaire général du Syndicat de l'«Embotelladora Guatemalteca S.A.» (Coca-Cola), Israel Marquez.

Quatre jours avant que Figueroa eût sollicité l'asile à l'ambassade vénézuélienne, la Centrale nationale des Travailleurs (CNT) a dénoncé dans un communiqué la séquestration du dirigeant syndical Pedro Ignacio Tobar Guzman, employé de la compagnie Richardson Merrel Interamerica Inc., signalant que «le gouvernement met ses forces de sécurité à la disposition des employeurs pour faire taire les justes demandes des travailleurs du pays» (1).

Depuis début décembre 1978, il s'est produit une escalade continuelle de la répression de la part de certains secteurs patronaux et du gouvernement contre l'ensemble des organisations syndicales guatémaltèques, particulièrement la CNT, le Comité d'Unité paysanne (CUC), le Syndicat de l'«Embotelladora guatemalteca S.A.» (Coca-Cola) et le CETE. La répression a revêtu en même temps un aspect terroriste et sélectif. Un exemple de l'application de ces deux modalités fut celui des attaques continuelles contre le syndicat des travailleurs de Coca-Cola et ses dirigeants.

LE SYNDICAT DE COCA-COLA

L'action combinée de l'entreprise et du gouvernement pour détruire le Syndicat de l'«Embotelladora Guatemalteca S.A.», a mis en œuvre toutes les méthodes imaginables pour rompre l'unité des travailleurs : les pots-de-vin, la contrainte, l'intimidation, les menaces, les mises à pied et le

crime. Depuis l'installation de l'entreprise au Guatemala, la lutte des travailleurs contre l'entreprise que préside John Clynton Trotter, a connu plusieurs moments difficiles : «en 1954, le premier syndicat fut détruit et en 1968, lors d'une tentative d'organisation d'un nouveau syndicat, un des promoteurs de ce projet, César Barilas, après quoi son corps fut retrouvé et portait des signes de tortures»(2). D'après le compte-rendu de l'organisation ouvrière, dans l'espace de seulement trois ans, il s'est passé plusieurs incidents fort surprenants :

«- Licenciement d'un dirigeant, d'une façon tellement illégale et arbitraire que le Tribunal du Travail s'est vu obligé de condamner à cinq jours de prison le gérant Armando Fong Navarro ;

- 23 travailleurs arrêtés sous de fausses accusations, totalisant 613 jours de prison ;

- Les travailleurs frappés par la force brutale du «Peloton modèle» ;

- L'adoption de sept fausses conventions collectives ;

- La création apparente de douze entreprises qui n'ont jamais existé, (qui sont en fait la même usine d'embouteillage), créées pour diviser la force de travail et détruire le syndicat ;

- Le 12 décembre 1978, assassinat de Pedro Quevedo Quevedo, ex-secrétaire général et secrétaire de finances ;

- Le 16 octobre 1978, le secrétaire général du syndicat, Israel Marquez, échappe à un attentat».

Depuis l'assassinat de Quevedo, la répression a concentré toutes ses forces sur l'élimination des dirigeants du syndicat. Suite à l'échec de l'attentat contre Marquez, l'entreprise s'est servie de quelques employés pour le dénoncer de corruption et malversation de fonds. La police est alors intervenue pour l'arrêter, mais les travailleurs l'en ont empêché. Par la suite, sur la décision des ouvriers, Marquez a cherché asile à l'ambassade du Venezuela.

4° P. 9802

LA DESTRUCTION DU CETE

Le Conseil des organismes des Travailleurs de l'Etat (CETE), né en 1976, a été l'objet d'une répression croissante depuis l'élection du président actuel, Romeo Lucas Garcia. Sous le gouvernement de Laugerud, le CETE avait réussi à gagner une augmentation générale des salaires pour 140.000 fonctionnaires. Dans un document diffusé le 1er mai 1978, le CETE a déclaré que : «*la tâche fondamentale des travailleurs de l'Etat, est de s'organiser afin de transformer les comités d'urgence créés pour la lutte salariale en organisations permanentes qui défendent les intérêts de classe ? . . .*» Dans le même manifeste, le CETE a exprimé sa décision de «*lutter pour un grand front unitaire de toutes les forces populaires guatémaltèques et renforcer son activité, conjointement avec le CNUS, pour la constitution de la centrale unique des travailleurs guatémaltèques*» (3).

Le nouveau gouvernement déclara illégale l'organisation des travailleurs de l'Etat, quittant le statut légal à trois de ses principales organisations : celles des télégraphistes, des facteurs et des garde-malades. La mise hors la loi de ces organisations faisait suite à la crise d'octobre provoquée par la hausse des tarifs des transports en commun. Justement, le 19 octobre, l'Armée secrète anticommuniste (ESA) a publié une liste de personnes condamnées à mort, sur laquelle figurait Marco Antonio Figueroa ainsi que d'autres dirigeants syndicaux et politiques.

VERS DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION OUVRIERE

Les durs coups subis par le mouvement ouvrier organisé au Guatemala ont rendu nécessaire la révision de ses formes d'organisation et d'opération. A une date récente, des portes-parole des organisations syndicales ont dit que désormais les responsabilités et fonctions de la direction seraient assumées de façon plus collective. Entre autre chose, on a décidé de ne pas faire connaître publiquement les membres de la direction de chaque organisation, tout en augmentant leur nombre.

Les organisations étudiantes ont également adopté des mesures semblables suite à l'assassinat du secrétaire général de l'Association des Etudiants universitaires (AEU).

Par ailleurs, la tendance à adopter des mesures d'auto-protection et d'auto-défense, s'accroît dans diverses organisations.

La répression enseigne aux secteurs organisés des masses la nécessité de chercher des moyens d'action appropriés : éviter l'isolement de la direction, agir, jusqu'à un certain degré dans la clandestinité, etc.

(1) Central nationale des Travailleurs, Boletín ALAI No. 17, Guatemala, 2 février 1979

(2) Communiqué du Syndicat des Travailleurs de l'Embotelladora Guatemalteca S.A., annexes et connexes de Coca-Cola, in : Noticias de Guatemala, 1ère année, No. 1, 22 janvier 1979

(3) Déclaration du CETE, in : Infopress Centroamericana, Guatemala, No. 329, 8 février 1979, p. 6-7



RENCONTRE INTERNATIONALE DE L'OPPOSITION SYNDICALE BRESILIENNE

suite du numéro précédent

leurs une action collective de classe. Parce que seule la force de tous les travailleurs ensemble peut provoquer un changement qualitatif, favorable aux travailleurs, dans les rapports de force au sein des entreprises et de la société.»

«En réglementant le droit de grève par la loi 4.330, le gouvernement militaire a rendu presque impossible de la faire légalement, ce qui met les travailleurs chaque fois qu'ils en font sous la menace de l'application des peines prévues et à la merci des patrons.»

«La loi 1.632 qui définit les catégories essentielles à qui il est défendu de faire la grève, expose et condamne 10 millions de travailleurs à la soumission totale et à des conditions anormales de travail et d'exploitations.»

«LA CENTRALE SYNDICALE UNITAIRE DES TRAVAILLEURS

«Seule une remise en question globale de cette struc-

ture syndicale pourra créer les conditions nécessaires à l'implantation d'une Centrale Syndicale des Travailleurs brésiliens.»

«Pour arriver à un syndicalisme de masse, l'Opposition Syndicale à une conception d'unité syndicale qu'elle considère comme point essentiel dans la lutte des travailleurs. Et nous devons la poursuivre de façon permanente.»

«La structure syndicale actuelle imposée aux travailleurs ne permet pas l'unité des travailleurs. Au contraire, un de ses aspects les plus néfastes est justement l'imposition de la dispersion et la fragilité des luttes imposées par le verticalisme.»

«Pour nous, l'unité d'action des travailleurs passe par la lutte contre l'actuelle structure syndicale et toutes ses conséquences, par l'organisation par la base par le biais des Commissions d'Usines, par la lutte pour un syndicalisme de masse, autonome, indépendant et démocratique.»

«AUTONOMIE SYNDICALE

«Seule l'action unie des travailleurs de la ville et de la campagne pourra créer une corrélation de forces capable de promouvoir les changements sociaux, politiques et économiques qui intéressent l'ensemble des travailleurs.

«Nous rejetons toute conception qui limite l'action syndicale à la politique d'un parti ou qui limite ses fonctions à des revendications d'ordre purement économique.

«On ne peut diviser les eaux, autrement dit, on ne peut établir une division de travail entre les syndicats et les partis politiques. Pour nous, seule existe une lutte de classes, la distinction que nous faisons se fait au niveau des fonctions.

«Selon la conception de l'Opposition Syndicale, le syndicat est l'instrument capable d'exprimer l'identité de l'ensemble de tous les travailleurs salariés ; il est l'instrument capable de développer et de diriger les actions pour la défense de l'ensemble de leurs intérêts économiques, sociaux et politiques face à tous les pouvoirs oppresseurs.

«Les points essentiels contenus aujourd'hui dans le programme de lutte des travailleurs (détachement des syndicats de la tutelle de l'Etat, pour le droit de grève, négociations directes, contre la compression salariale, pour de meilleures conditions de vie, pour l'organisation par la base et la reconnaissance des commissions d'entreprises, fin de l'intervention de la part du Ministère du Travail, pour l'organisation indépendante et autonome des travailleurs, pour les libertés politiques et syndicales) dépassent de loin les aspects purement économiques bien qu'ils soient liés, mais entrent concrètement dans la sphère du politique. Ces luttes en fait impliquent une reformulation du rôle de l'Etat et de son contrôle par la société.

«Nous voyons clairement qu'une définition de la lutte économique ne peut se fonder sur une opposition rigide à la lutte politique — où l'une exclut l'autre — ni ne peut se limiter à une division des compétences de caractère institutionnel.

«Il incombe aux partis politiques de présenter un projet global pour l'ensemble de la société, en proposant des alliances avec d'autres secteurs sociaux et une stratégie du pouvoir qui tienne compte des intérêts spécifiques des travailleurs.»

«Dans ce sens, notre conception est de complète autonomie vis-à-vis des partis politiques, bien que nous en reconnaissions l'importance.»

«Seule la défense intransigeante des principes d'autonomie syndicale peut garantir l'unité et la démocratie syndicale.

«LES COMMISSIONS D'ENTREPRISES

«Avant tout, il faut souligner que les commissions d'entreprises font déjà partie de l'histoire du mouvement ouvrier brésilien.

«Un très grand nombre de fois, les ouvriers ont eu recours à cette forme d'organisation pour se défendre du pouvoir patronal.»

«Les Commissions d'Entreprises sont des organismes représentant de l'ensemble des travailleurs de l'usine, qu'ils soient syndicalistes ou non.

«Notre expérience a montré que son existence en tant qu'expression des intérêts des travailleurs au niveau de la base, se heurte au syndicalisme officiel.»

«Notre expérience montre que le bon chemin pour la destruction de la structure syndicale actuelle passe fondamentalement par l'organisation des Commissions d'Entreprises. La destruction de cette camisole de force imposée aux travailleurs et le principal instrument de désorganisation et de domination du mouvement ouvrier deviendra réalité grâce à la participation agissante et organisée de l'ensemble des travailleurs de la ville et la campagne.»

«Ce qui définit notre opposition au syndicalisme s'est pas essentiellement la position et le comportement des directions syndicales, mais le caractère corporatiste et de collaboration de classes de la législation syndicale.»

«LIBERTE SYNDICALE ET DEMOCRATIQUE

«Peu après le coup militaire de 1964, les secteurs les plus combatifs et les plus conscients des travailleurs ont commencé à s'organiser au sein d'une nouvelle perspective qui considérait une vision critique de l'expérience passée, visant à un nouveau type de syndicalisme.

«Les premières manifestations de l'Opposition Syndicale allaient dans le sens de ne pas accepter le nouvel ordre imposé aux travailleurs et d'orienter ses efforts en organisant la résistance des travailleurs.

«C'est dans la lutte pour la défense de nos conquêtes, contre la compression salariale, pour le droit de grève, pour de pleines libertés syndicales, pour le respect des libertés individuelles exprimées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, pour le droit aux libertés d'organisation, réunion, association et manifestation, pour la souveraineté populaire exprimée à travers le suffrage universel libre, droit et secret et contre la dictature, qu'a pris corps le mouvement d'Opposition Syndicale au Brésil.»

«Nous attirons l'attention sur le processus politique de démocratisation en marche dans la société brésilienne et appelons les forces impliquées dans cette lutte à une action commune pour que ce processus d'ouverture politique ne soit ni manipulé ni détenu artificiellement, et pour défendre un programme de classe minimum, sur lequel on puisse asseoir les bases d'une authentique démocratie :

- a) liberté simultanée de l'organisation de partis politiques et d'organisations syndicales sans limitations ou exclusions.
- b) amnistie large et sans restriction pour tous les persécutés politiques et amnistie pour les travailleurs renvoyés pour motifs de travail, de politique ou de syndicat, pour le droit à l'emploi, signifiant la fin des listes noires, dans les entreprises privées ou d'Etat.
- c) fin de toutes les lois, institutions et organismes de répression.»

«L'Opposition Syndicale définit la nécessité d'en finir avec la structure syndicale officielle comme condition fondamentale pour la démocratie.

«Pour l'Opposition Syndicale, la lutte pour la conquête des libertés syndicales et pour la démocratie n'est pas une question conjecturale mais elle se base sur une stratégie plus large d'émancipation de la classe ouvrière.»

U R U G U A Y

Menace de Fermeture du Frigorifique National

Dans un climat extrêmement difficile pour le développement d'une activité syndicale, du à une répression énorme, la Fédération de la Viande (Frigorifiques) a fait circuler un appel aux travailleurs leur demandant de résister aux mesures qui visent à la fermeture du Frigorifique National.

Le Frigonal est une usine appartenant à l'Etat, créée en 1928 pour contrôler les autres frigorifiques dépendant des capitaux monopolistes étrangers.

Les frigorifiques étrangers prétendent depuis toujours, et plus encore aujourd'hui du fait des conditions difficiles des travailleurs, dominer le marché intérieur de la production de la viande pour défendre les intérêts nationaux.

L'appel du syndicat de la viande exprime que : *«les mesures gouvernementales n'ont rien pour s'identifier aux besoins des secteurs sociaux les plus opprimés»*.

«On vole la seule source de travail de 2.300 travailleurs, ainsi que la défense des petits et moyens producteurs».

Les raisons exposées par les ministres Valentin Arismendi et Luis Meyer, (Ministres de l'Economie et de l'Agriculture) pour fermer le Frigorifique National, sont *«les lourds déficits que le Frigonal cause à l'Etat»*.

En fait, les raisons ne sont pas de caractère économique mais bien de caractère politique.

Le Frigonal a fait un profit de 1.800 millions de pesos (environ 258.000 dollars) pendant l'année 1978. Ce qui prouve que la fermeture du Frigonal est inscrite dans un plan global de remise de l'économie aux mains des multinationales.

Comme réponse aux inquiétudes des travailleurs, inquiétudes dues à la perte de leur emploi, le gouvernement a affirmé qu'il étudiait la situation des futurs chômeurs (environ 2.300).

«Il y a 50 ans, poursuit l'appel, que le syndicat lutte au côté des travailleurs, et c'est lui qui a empêché jusqu'à présent la fermeture du Frigorifique National».

«Aujourd'hui nous accusons d'une part le régime d'oppression, et d'autre part l'acceptation de beaucoup d'entre nous face à cette situation. On exploite le travailleur sans se préoccuper de ses valeurs humaines ni de celles de sa famille, on le condamne toujours ainsi à la misère et à la faim».

«Que fait chacun d'entre nous pour défendre notre source de travail?»

«Probablement le Frigorifique National sera acheté et utilisé pour faire des conserves (7 mois de travail par an) et des fruits et légumes (4 mois l'an).»

«Par cette situation pas même les 2.300 ouvriers ne seront engagés. L'allocation chômage (pour ceux qui s'y trouvent) sera de 180 pesos (environ 160 francs par mois), ce qui ne suffit pas à vivre.»

«La lutte des travailleurs est, et sera dure, mais grâce à l'unité et la fermeté de nos décisions, nous prenons le chemin de la construction d'une société de véritable justice sociale».

FEDERATION DE LA VIANDE

INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'International Iron Company, entreprise (multinationale) qui a son siège à Panama, a informé qu'elle se dispose à investir 30 millions de dollars dans la construction d'une usine sidérurgique dans la zone exempte d'impôts de Nueva Palmira (Uruguay). L'entreprise procédera à l'élaboration de «feraliage» et spécialement de manganèse provenant de Corumba (Brésil), transporté par le fleuve Parana. L'industrie utilisera l'énergie électrique comme agent réducteur, en comptant avec l'excédent d'énergie que produira le barrage argentin-uruguayen de Salto Grande.

Le C.I.A.L. est un Centre d'Information et d'études dont le but est de contribuer à la connaissance en France et en Europe de la réalité latino-américaine. Il fait partie depuis 1975 du Centre de Recherches de l'Université de Paris VIII - Vincennes. Il s'est constitué en Association sans but lucratif en vertu de la Loi française de 1901. L'Agence Latino-américaine d'Information (ALAI) est une corporation sans but lucratif fondée en 1976. Elle a son siège à Montréal et une équipe de correspondants dans plusieurs pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Le Bulletin CIAL-ALAI est une co-production publiée en français tous les quinze jours sur la base du travail d'information d'ALAI et l'apport du Collectif de Syndicalistes Latino-américains (CIAL) pour le Supplément BIOSAL. Le prix de l'abonnement annuel est, en France: Institutions 165 FF., Individus 105 FF., Prix Spécial Etudiants 65 FF. A l'étranger: Institutions 40 US. Dlls., Individus 25 US Dlls. et Etudiants 15 US Dlls. Les chèques doivent être faits au nom de CIAL N° de Compte 221-49-0407 Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts. Agence Vincennes - De France. 94300 Vincennes. FRANCE. Toute correspondance concernant les abonnements sera adressée à CIAL 1 rue de Panama. 75018 Paris. FRANCE. La correspondance et les abonnements concernant les publications ALAI en espagnol doivent toujours être adressées au siège d'ALLAI à Montréal.

Directeur de publication : Michel Beaud. CIAL 1, rue de Panama, 75018 Paris. Imprimé à la reprographie du Centre de Recherche de l'Université de Paris VIII. Dépôt légal 1er trimestre 1979. N° Editeur : 001. N° Imprimeur : A001.